

**Année Refondation**  
**Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée Marie Porte du Ciel**  
**Pour les années pastorales 2019 – 2022**

---

### **1° Pourquoi un carnet de route ?**

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

## 2° L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques.

Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée.

Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain.

Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Marie Porte du Ciel. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Cuesmes, Jemappes et Flénu, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

### **3° A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation**

Dans la foulée de l'assemblée du 14 septembre 2018 où il fut rappelé aux baptisés de la région pastorale de Mons-Borinage quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir.

#### **3.1. Accueil et attention à tous**

Nous souhaitons être attentifs à l'accueil personnalisé de chacun dans la vie de nos communautés, qu'il ou elle puisse s'y sentir intégré(e) et pas à pas s'intégrer dans les projets paroissiaux.

L'accueil sera manifesté particulièrement **lors de l'eucharistie dominicale**, mais aussi **au secrétariat**, lors des demandes sacramentelles et autres.

**Les sacristines et sacristains** doivent être considérés comme les premiers points de contacts pour répercuter les informations et aiguiller les personnes vers les secrétariats ou les responsables. Pour cela, les sacristines et sacristains devront posséder les bonnes informations les plus récentes et être tenus au courant des activités prévues.

Nous organiserons des **événements** (repas, chants, concerts) basés sur un ou des objectifs communautaires annoncés aux paroissiens.

Nous constituerons un **répertoire** des responsables des différents services de la vie paroissiale, qui facilitera l'accueil et le travail du secrétariat paroissial.

Nous souhaitons aussi soigner **l'accompagnement des aînés** (les personnes qui ne nous rejoignent pas à cause de la maladie, de la vieillesse, d'un accident de la vie, etc.).

### 3.2. Liturgie et célébrations

La liturgie, et tout particulièrement l'eucharistie dominicale, est un lieu privilégié pour nourrir sa foi. Il serait utile de mettre en œuvre une **catéchèse** pour redécouvrir la célébration eucharistique.

On veillera à bien **redynamiser** tout ce qui existe déjà pour rendre la liturgie vivante : invitation des enfants et jeunes à venir autour de l'autel pour prier le Notre Père et à intégrer la procession des offrandes ; encadrement enfants et jeunes en les intéressant à l'Évangile pendant la célébration du dimanche.

Une fois par trimestre, outre les grands événements liturgiques, **on célébrera l'eucharistie dominicale en Unité pastorale**, en changeant à chaque fois de lieu de culte, de manière à faire Église sans être accroché à son clocher. On terminera par un moment de convivialité (nous sommes la famille de Dieu) ou « auberge espagnole ».

L'organisation de la **messe des familles** sera ouverte à tous. Cette célébration profitera des assemblées catéchétiques.

**L'accueil et la convivialité** sont essentiels lors des célébrations. Ce sont des moyens très concrets pour permettre à chacun de se sentir accueilli et intégré dans la communauté.

- Le prêtre ou une autre personne accueillera chacun à l'entrée de l'église
- Le prêtre proposera aux « nouveaux » ou aux familles avec nouveau baptisé de se lever pour être présentés à la communauté.
- On continuera à proposer le verre de l'amitié mensuel à la fin de la célébration dominicale.

On privilégiera des moyens supplémentaires de communication tel qu'un **grand écran** qui afficherait les lectures et les chants du jour. Cette solution permettrait de faire des économies de papier.

Nous souhaitons aussi instaurer une « **messe qui prend son temps** », qui privilégiera l'appropriation personnelle de l'Écriture, le partage de la Parole en Église, sous l'action de l'Esprit Saint.

Les décrets du synode diocésain prévoient que « *chaque future paroisse nouvelle désignera un lieu de culte où, de manière systématique, l'eucharistie sera célébrée chaque dimanche* » (Décret 33). La situation de notre unité pastorale fait que nous privilégions **une eucharistie dominicale dans chaque lieu de culte**.

### 3.3. Initiation chrétienne et catéchèse

La catéchèse, c'est découvrir le Christ (« devenir chrétien ») et grandir dans la foi (« vivre en chrétien ») ; c'est rencontrer un ami, Jésus, et grandir dans cette relation au Christ.

**L'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** (décret 9) coordonne la catéchèse sur l'ensemble des clochers.

**Une démarche catéchétique de 3 années** en continu est proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans, telle que souhaitée par le projet catéchétique diocésain, afin de les préparer à la confirmation et à l'eucharistie ainsi qu'à la vie en Eglise. Mais l'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie sera aussi accueillie à tout âge.

### **3.4. Solidarité et diaconie**

La diaconie est témoignage de la richesse de l'amour de Dieu qui se donne aux plus petits. Elle se déploie dans diverses directions, car la pauvreté peut être d'ordre matériel, psychologique ou spirituel. Et c'est bien dans ces différentes dimensions que l'Eglise doit être présente.

Nous souhaitons soigner **l'information et la sensibilisation** :

- mettre dans les trois lieux de culte la brochure du CIRE ou celle d'Amnesty International ;
- mettre à la disposition (entre autres de l'Entraide) le répertoire des organismes d'accueil ;
- certains dimanches, proposer des témoignages de solidarité, par exemple sur l'accueil de réfugiés ;
- proposer un temps de réflexion, information et prière pendant le temps de l'Avent et du Carême sur les projets d'Entraide et Fraternité et de Vivre Ensemble.

**L'Entraide prolongera ses activités**, en soignant l'accueil (aménagement des locaux, bénévoles supplémentaires), et en créant un bar à soupe.

Les membres du Groupe de travail proposent de se revoir quelques mois après l'envoi pour faire le point. Ils pourraient devenir l'équipe diaconie de l'unité pastorale.

### **3.5. Familles**

A la suite du synode diocésain des familles, dont les résolutions ont été publiées le 03 juin 2018, nous voulons être attentifs aux familles. Chaque année, l'unité pastorale privilégiera un dimanche pour une **célébration de la journée des familles**. Cette célébration pourrait avoir lieu le dimanche de la Sainte Famille. Diverses activités peuvent être prévues : témoignages (importance, place et rôle de la famille, joies et peines) ; conférences, concours et jeux ; repas festif...

On travaillera des moyens concrets pour aider au **partage de la parole de Dieu en famille** pour nourrir la vie de prière de tous les membres de la famille.

### **3.6. Jeunes**

Il est important de **favoriser la participation des jeunes** à la vie de la paroisse. Il s'agit de donner l'espace aux jeunes pour leur implication réelle et active (lecture à la messe, accueil à l'église, service d'acolytat...)

Chaque année, l'unité pastorale organisera une **célébration de la journée des jeunes**. Quelques activités peuvent être envisagées : témoignages, conférences, activités culturelles et sportives.... On y invitera les jeunes confirmés des années précédentes

Mais nous devons aussi aller vers les jeunes, les écouter là où ils sont – notamment dans les écoles –, et être attentifs à leurs attentes.

### 3.7. Communication

La communication est importante pour partager le message de l'Évangile comme pour faire connaître la vie et les activités de nos communautés (décrets 22-25 du synode diocésain). Elle permet aussi de créer du lien entre les personnes. Elle doit s'adresser au plus grand nombre, pas seulement aux habitués de nos célébrations.

La première étape sera d'élaborer un **organigramme** de la communication. Il est nécessaire de trouver un **responsable paroissial** de la communication, qui se trouvera directement sous la responsabilité du curé de la paroisse. On désignera aussi un responsable de la communication au niveau de chaque clocher. Ces responsables au niveau des clochers et le responsable paroissial constitueront une équipe qui pourra assurer la continuité de la communication. Ils travailleront en bonne intelligence avec les représentants des clochers.

Dans chaque équipe qui se réunit, on choisira une personne qui répercutera l'information auprès du responsable de la communication.

Nous souhaitons maintenir un **site Web** et trouver une personne chargée d'alimenter et de maintenir le site Web de la paroisse.

Il est essentiel, avant de mettre en œuvre ces priorités, d'évaluer les coûts et les moyens matériels et humains qui sont à disposition pour réaliser les projets, et les rentrées financières possibles pour les financer.

### 3.8. Au service de la pastorale

#### 3.8.1. Conseil pastoral

Un Conseil Pastoral de l'unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'unité pastorale refondée, le 19 octobre 2019. Le conseil sera représentatif des diverses cellules de vie de l'unité pastorale où le témoignage du Christ est proposé et vécu. Comme le décret 7 le demande, le conseil pastoral sera composé de personnes-relais des clochers et de personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Église exercés sur le territoire de la paroisse sans dépendre forcément de la vie paroissiale. »

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le conseil pastoral sera un « lieu privilégié d'échange et de discernement avec l'EAP, à propos de la mise en œuvre de la mission de l'Église pour la population habitant le territoire de la paroisse (Unité pastorale) » (Décret n° 7). Sa dynamique s'inspirera du document diocésain *Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse* paru en janvier 2016.

Pour les trois années à venir, les instances suivantes seront rendues présentes au conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

#### Les clochers :

- Cuesmes (Saint-Remy)
- Jemappes (Sainte-Barbe)
- Flénu (Saint-Martin)

## **Les secteurs :**

- Catéchèse
- Liturgie
- Chorales
- Familles
- Entraide
- Fabriques d'église
- Relais Jeunesse
- Enseignement et pastorale scolaire
- Migrations
- Groupes de prière
- Visiteurs de malades
- Communication
- Equipe logistique
- ALTEO
- ASBL
- Communauté des Sœurs Servantes des Pauvres

Les personnes désignées pour les 3 ans à venir dans chacune de ces instances figurent en annexe de ce carnet de route. Les personnes-relais des clochers reçoivent une certification de notre Evêque.

### **3.8.2. L'Equipe d'Animation Pastorale**

Le 19 octobre 2019, lors de la célébration de lancement de l'unité pastorale refondée, une EAP remaniée sera envoyée en mission pour 3 ans. Sa composition figure en annexe de ce carnet de route.

### **3.8.3. Le centre pastoral**

Le centre pastoral se situera sur les deux sites voisins que sont le secrétariat actuel (rue Etang Derbaix, 25) et la salle des « *Maillons* » (rue Etang Derbaix, 2). On veillera à désigner un responsable du centre et une équipe chargés d'entretenir le centre et d'en gérer les moyens et les mises à disposition.

Les antennes du secrétariat dans les clochers de Jemappes et de Flénu gardent leur pertinence de proximité, et continueront leur service.

### **3.8.4. La gestion du temporel**

Un **Groupement de Fabriques d'église** existe pour la commune de Mons, permettant d'échanger et d'unifier les points de vue dans le dialogue avec la Commune.

L'**ASBL de la paroisse nouvelle** est en cours de formation.

## **4° A moyen terme : d'autres propositions des groupes de travail et continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain**

**4.1. Les différents groupes de travail ont encore fait diverses propositions**, moins urgentes, qu'il sera sans doute bon de travailler dans les années futures :

- La mise en place d'une commission des familles qui aura pour mission : la gestion des conflits, l'accompagnement des couples ou familles en difficulté,...
- La création d'un blog ou groupe Facebook des jeunes pour un contact rapide entre eux et le reste de la Paroisse (Prêtre, agents pastoraux...)
- La mise en place d'une commission des jeunes. L'idéal est de toucher largement tous les jeunes (écoles, familles et tout le reste...)
- Voir si, à partir de l'entraide, d'autres initiatives peuvent se mettre en route (accueil des mamans et des papas, etc)
- Voir les locaux de notre unité paroissiale et comment en faire un usage au service des précarisés.

4.2. Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, **voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain**. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place d'une équipe liturgique (décret 9, cf. fiche « liturgie »).
- 2) Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- 3) Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- 4) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 5) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- 6) Formations à la prière (décret 36).
- 7) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de la vie (décret 40).
- 8) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

## 5° Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée Marie Porte du Ciel pour les 3 ans à venir, à dater de ce 19 octobre 2019.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Roger Mengi, curé

## Unité pastorale Refondée Marie Porte du Ciel

Annexe au carnet de route – 19 octobre 2019

### Composition de l'Equipe d'Animation Pastorale (EAP)

Monsieur l'abbé Roger Mengi, curé  
Monsieur Jean-Baptiste Hategekimana, diacre  
Monsieur Boniface Harelimana  
Monsieur André Lemoine, diacre  
Madame Yasmin Lifoka Sultanali  
Madame Rébéka Mutombo, animatrice en pastorale  
Monsieur François-Xavier Mutombo  
Madame Danielle Piette

### Composition du Conseil Pastoral (CP)

#### Personnes-relais des clochers

Clocher Saint-Remy à Cuesmes	LONVAL Gérard
Clocher Sainte-Barbe à Flénu	DESAINTE-HEYEN Mireille
Clocher Saint-Martin à Jemappes	LEMOINE-MISSON Michèle

#### Représentants des services

Catéchèse	PLUSQUIN	Sylvie
Liturgie	COUEZ	Christian
Chorales	DE SAEDELEER-GANDIBLEUX	Marie-Christine
Familles	UWIZERA	Marie-Immaculée
Entraide	BORZÉE	Pierre
Fabriques d'église	DE SAEDELEER	Luc
Relais Jeunesse	EBONG	Cédric
Enseignement et pastorale scolaire	DECUYPER	Freddy
Migrations	HATEGEKIMANA	Jean-Baptiste
Groupes de prière	JANUER-KOSSI	Edwige
Visiteurs de malades	VALLÉE	Robert
Communication	CAZZOLA	Olivier
Equipe logistique	BEAUSART	Pierre
ALTEO	DESAINTE-HEYEN	Mireille
ASBL	À <i>pourvoir</i>	
Communauté des Sœurs Servantes des Pauvres	Mère Prieure	